



**JEUNESSE HORIZON**

Rec. N°72/RDDA/C19/BAPP  
B.P. : 12 269 Yaoundé Cameroun  
Tél : (237) 770 49 57 / 984 78 78  
Fax : (237) 231 00 55 / 221 79 44  
E-mail : [ngeneration@caramail.com](mailto:ngeneration@caramail.com)

# Le Cameroun face au défi de la pauvreté et de l'emploi des jeunes : Analyse critique et propositions

Auteurs : **NGAHAN T. Jules de R.**, *Doctorant Département de Géographie UY I*

**Nicholas MUKAMA**, *Ingénieur des Télécommunications*

Nom de l'Organisation : **Jeunesse Horizon**

Catégorie du statut consultatif : **Spécial**

Année d'obtention : **2004**

Adresse permanente : **B.P. 12269 Yaoundé Cameroun**  
**Tel** : (237) 770 49 57 / 984 78 78  
**Fax** : (237) 231 00 55 / 221 79 44  
**E-mail** : [ngeneration@caramail.com](mailto:ngeneration@caramail.com)

# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	1
LISTE DES ABREVIATIONS .....	2
INTRODUCTION .....	3
Problématique .....	4
Méthodologie .....	4
Revue de littérature .....	4
Objectif .....	5
<b><u>CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'EMPLOI ET DU CHOMAGE AU CAMEROUN</u></b> .....	<b>5</b>
A) Le taux d'occupation .....	5
- <i>Les secteurs d'activités</i> .....	6
B) Le Chômage .....	7
- <i>Quelques données sur le taux de chômage des jeunes</i> .....	7
<b><u>CHAPITRE II : ACTION DE L'ETAT DANS LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES</u></b> .....	<b>8</b>
A) La promotion de l'emploi .....	9
B) Les stratégies de promotion de l'emploi .....	10
1) <i>Les programmes prévus</i> .....	10
2) <i>Structure de promotion de l'emploi</i> .....	10
3) <i>La promotion de l'auto emploi</i> .....	11
<b><u>CHAPITRE III : LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES</u></b> .....	<b>12</b>
A) Le rôle des ONG dans la promotion de l'emploi .....	12
B) Evaluation du programme et propositions .....	14
1) <i>Evaluation du programme</i> .....	14
2) <i>Propositions en faveur de l'emploi des jeunes</i> .....	14
CONCLUSION .....	15
BIBLIOGRAPHIE.....	16

## **Liste des abréviations**

ECAM :	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
FMI :	Fond Monétaire International
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
INS :	Institut National des Statistiques
BIT :	Bureau International du Travail
DSRP :	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
PADER :	Programme d'Appui au Développement des Emplois Ruraux
PMI :	Petite et Moyenne Industrie
PME :	Petite et Moyenne Entreprise
PPTTE :	Pays Pauvre très endetté

## **INTRODUCTION**

L'emploi en général, celui des jeunes en particulier est l'un des problèmes les plus cruciaux de développement que connaissent les pays en voie de développement, surtout ceux de l'Afrique au sud du Sahara en dépit des efforts et stratégies de résorption du chômage mis en œuvre par des divers gouvernements.

L'emploi des jeunes dans la plupart de ces pays a connu une baisse considérable depuis les années 1990 avec les affres de la crise économique qui ont eu un point quasiment négatif sur l'économie des dits pays dont les gouvernements ne pouvaient plus à eux seuls résorber le problème de chômage des jeunes, ceci renforcé par une poussée démographique sans précédent.

En effet cette poussée démographique effrénée notamment des populations d'âge actif frise selon Françoise Lemoine dans « l'Etat du Tiers-Monde » 2,5 milliards d'individus. Les estimations les moins pessimistes parlent de près d'un milliard d'entre eux qui sont au chômage sans compter ceux qui subsistent à peine grâce aux petits métiers urbains. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les statistiques des Nations Unies qui montrent qu'en 2002, 74 millions de jeunes étaient au chômage ou à la recherche d'emploi. De plus, le chômage des jeunes constitue deux à trois fois la moyenne des chômeurs.

Pour faire face à la demande toujours croissante en matière d'emploi et de résorber le chômage au sud, les pays en voie de développement en partenariat avec les Nations Unies ont mis sur pieds des stratégies d'emploi : l'auto emploi et les opportunités d'emploi en adoptant des nouvelles politiques économiques tant dans le public que dans le secteur privé.

A l'instar d'autres pays africains, le Cameroun connaît une démographie assez élevée, notamment la tranche jeune. Selon les résultats du recensement général de la population du Cameroun de 1987, renforcés par les projections faites sur les années 2005, la tranche des jeunes actifs devrait constituer les 40% de la population totale, c'est à dire près de 6,5 millions inégalement réparties sur le territoire avec des disparités remarquables entre les zones urbaines et rurales.

Cette situation n'étant pas sans conséquence sur l'emploi, avec une montée vertigineuse du taux de chômage dans les villes où la grande majorité des jeunes est en quête d'emploi, l'Etat, les collectivités locales et les ONG ont mis sur pied des stratégies visant à réduire, voir à éradiquer ce fléau.

## **PROBLEMATIQUE**

Malgré l'existence de plusieurs études sur l'emploi en Afrique, il y a encore des lacunes à combler dans la connaissance des stratégies mises en place par les gouvernements en collaboration avec les Organisations des Nations Unies pour résorber ce fléau principalement chez les jeunes. Dans la revue de la littérature, nous avons présenté les résultats et analyses de l'ampleur du chômage chez les jeunes mais rappelons qu'il existe une variété de stratégies mises en place par divers gouvernements des pays en développement pour soutenir le développement de l'emploi. A titre d'illustration, on peut citer le Programme National du Gouvernement Camerounais en matière de l'emploi des jeunes. Cependant la mise en pratique de ce programme pose quelques difficultés du fait de la récession économique qui ne facilite pas d'atteindre le point d'achèvement des programmes mis sur pied par les dits gouvernements sous la houlette du FMI.

Cette situation critique a favorisé la mise en relief des ONG, des organismes internationaux, des collectivités locales qui ont élaboré des programmes en faveur de l'auto emploi et des services du volontariat qui ont eu des résultats plus ou moins mitigés en fonction des objectifs.

## **MÉTHODOLOGIE**

La littérature relative aux études de l'emploi est abondante. Plusieurs études portant sur l'emploi ont facilité une synthèse utile à l'orientation de l'étude.

## **REVUE DE LITTÉRATURE**

La pertinence des études portant sur le travail et l'emploi dans les pays en développement est particulièrement bien illustrée :

La majorité des écrits fait état de l'ampleur du phénomène du chômage au niveau de chaque Etat, tout en s'appuyant sur la définition du concept du chômage et la présentation des données statistiques. Les illustrations sont assez variées et nombreuses. Pierre Venetier l'a si bien précisé en présentant les catégories statistiques des sans emplois dans les villes de Brazzaville et Kinshasa en 1984. Le taux de chômage est passé de 19,1% en 1974 à 25,4% en 1984. Il en est de même pour Douala et Yaoundé où le chômage masculin était de 19,6% et 30,3% dans les deux villes.

En réalité, les auteurs s'attardent plus sur le sexe des chômeurs, les statistiques et bien plus sur les disparités régionales ; ils vont plus loin dans leur raisonnement en présentant les conséquences directes dans la société et surtout dans l'économie avec le gonflement du secteur informel. Ceci est bien étayé par Françoise Lemoine dans « l'Etat du Tiers-Monde » où elle présente la place très remarquable de ce secteur dans l'économie des pays africains car jouant le rôle d'une véritable soupape de sécurité en matière sociale.

## **OBJECTIF**

En nous référant aux stratégies mises en place par les Nations Unies dans la lutte contre le chômage, nous pensons qu'il est nécessaire d'aller en profondeur dans l'analyse des stratégies mises en place par nos gouvernements pour résorber ce fléau social chez les jeunes, tout en focalisant notre réflexion sur les évaluations, l'application des dites stratégies sur le terrain.

## **CHAPITRE I : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE AU CAMEROUN**

### **A) Le taux d'occupation**

Au niveau national, les actifs occupés représentent 92% de l'ensemble, malgré les disparités observées selon les régions, milieux de résidence, niveau de vie et de sexe.

Les régions possédant les taux d'occupation les plus élevés sont plus celles d'extension Est-Nord et Nord-ouest avec les taux avoisinant les 97%. Ce sont plus les zones rurales qui sont pourvues d'emploi par rapport aux zones urbaines telles Yaoundé et Douala où l'on observe les plus faibles proportions d'actifs ayant un emploi.

En effet, dans le milieu rural, chaque ménage dispose d'une ou de plusieurs parcelles de terre dans lesquelles ses membres peuvent exercer une activité. Par contre en milieu urbain, trouver une occupation n'est pas facile car nécessitant un certain nombre de démarches.

En ce qui concerne le niveau de vie et le sexe, on remarque un taux d'occupation élevé chez les pauvres de sexe féminin. Par contre chez les non pauvres la situation est inverse : les personnes non pauvres actives de sexe masculin sont relativement plus nombreuses à posséder des emplois, bien que la différence entre les deux sexes soit très faible.

*Tableau : Taux d'occupation par région et par milieu de résidence selon le niveau de vie*

Région	Pauvres			Non pauvres			Ensemble			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Douala	60,8	69,1	64,0	77,6	72,3	75,6	75,9	72,0	74,4	
Yaoundé	70,3	86,3	75,7	81,9	74,7	78,9	80,3	75,9	78,5	
Adamaoua	95,7	98,8	97,1	97,2	96,3	96,8	96,6	97,4	96,9	
Centre	93,8	99,2	96,6	96,5	97,1	96,8	95,3	98,0	96,7	
Est	98,0	98,4	98,5	97,1	97,5	97,3	97,6	97,9	97,8	
Extrême- Nord	98,0	99,6	99,2	98,1	98,4	98,3	98,4	99,1	98,8	
Littoral	94,2	96,6	96,2	90,5	90,4	90,4	92,0	92,6	92,3	
Nord	94,2	98,6	98,3	97,5	97,5	97,5	97,6	98,0	97,8	
Nord-Ouest	76,9	99,6	99,0	95,2	96,9	96,1	96,5	98,3	97,5	
Ouest	76,5	96,2	95,4	94,7	93,6	94,2	94,6	94,7	94,6	
Sud	94,2	96,6	95,7	96,0	96,9	96,4	95,6	96,9	96,2	
Sud-Ouest	76,9	81,3	78,8	89,7	87,7	88,8	86,0	85,8	85,9	
Cameroun	Urbain	76,5	84,4	79,8	83,2	78,7	81,4	82,2	79,6	81,1
	Rural	96,6	98,5	97,6	97,6	97,9	97,8	97,1	98,2	97,7
	Ensemble	93,0	96,9	95,1	90,5	90,3	90,4	91,3	93,0	92,1

*Source : Ecam II INS*

### *Les secteurs d'activités*

Deux dichotomies cohabitent dans les économies sous développées : les secteurs public et privé et des secteurs formel et informel.

Est considérée comme activité informelle, toute activité n'ayant pas un numéro de contribuable ou n'établissant pas une comptabilité formelle.

Selon les enquêtes 123 de 1993 et ECAM I 1996, le secteur informel concentre plus actifs et absorbe plus de 84% de la population occupée. Il s'en suit que l'appartenance au secteur informel pour un travailleur l'expose à la pauvreté qu'un travailleur du secteur formel puisque parmi les actifs occupés pauvres, un peu plus de 95% exercent dans le secteur informel et ont quatre fois plus de chance d'être pauvre que ceux du formel.

*Tableau : Répartition des actifs occupés par secteur d'activité*

Secteur	Effectif des actifs occupés	Pourcentage	Taux de pauvreté
Public	279 416	5,1	8,5
Parapublic	899 96	1,6	25,2
Privé formel	633 577	11,6	14,2
Privé informel	4 461 864	81,7	43,3
<b>Total</b>	<b>5 464 853</b>	<b>100</b>	<b>37,9</b>

*Source : ECAM II INS*

Il apparaît d'après le tableau plus clairement que le secteur informel, bien qu'il contribue pour une grande part à la formation de la richesse nationale renferme en son sein des populations actives les plus défavorisés.

## **B) Le chômage**

Le chômage résulte d'un déséquilibre sur le marché du travail traduisant une offre excédant la demande de main d'œuvre.

Etant donné la croissance toujours pressante de la démographie camerounaise et son impact direct sur le volume de la population active, un grand nombre de ménage ne parvient pas à valoriser la totalité de leur force de travail pour bénéficier d'un revenu leur permettant de se mettre à l'abri de la pauvreté.

Au sens du BIT (Bureau International du Travail), est chômeur toute personne n'ayant pas exercé une activité économique ne serait-ce qu'une heure durant les quatre dernières semaines. Au sens élargi, la catégorie des personnes sans emploi qui n'ont pas cherché du travail au cours des deux dernières semaines mais qui sont prêtes à occuper un emploi si elles en trouvent.

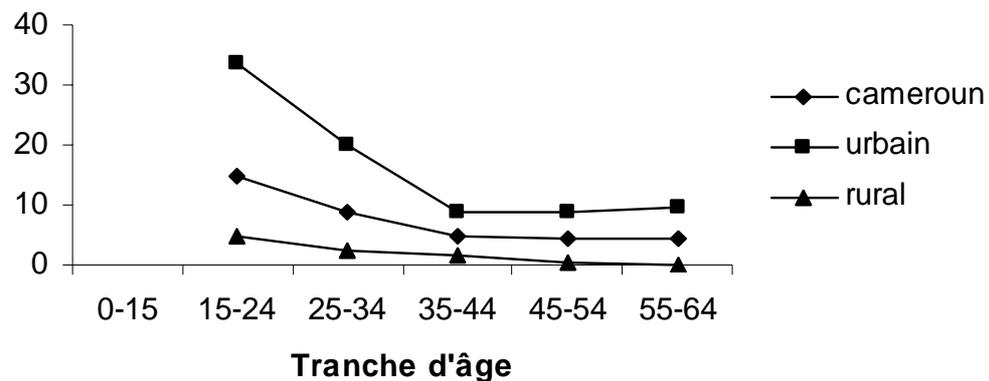
### ***- Quelques données sur le taux de chômage jeunes***

Selon le BIT en 2001, ce taux est évalué à environ 8% de la population active. Phénomène essentiellement urbain, il touche en grande partie les jeunes, notamment les femmes (7%). Une étude menée concomitamment par l'université de Laval (France) et la direction de la statistique et de la comptabilité nationale en 1995 sur la « scolarisation au Cameroun » montre que 67% des chômeurs ont moins de 30 ans.

Au niveau régional, les deux grandes métropoles qui sont les régions les plus urbanisées du pays réalisent les taux de chômage les plus élevés se situant à 25,6% et 21,5% respectivement pour Douala et Yaoundé.

Une analyse du phénomène selon l'âge des individus fait apparaître que les chômeurs sont pour la plupart des jeunes adultes dont l'âge moyen est de 27 ans. Cet âge moyen varie très peu selon le sexe des chômeurs. Il est d'environ 28 ans et 26 ans respectivement chez les hommes et les femmes avec un écart d'âge légèrement plus grand entre le milieu urbain et rural.

*Fig. : Évolution du taux de chômage en fonction de l'âge*



Pour ce qui est du niveau de vie, l'incidence de la pauvreté est plus forte chez les chômeurs que chez les actifs occupés ; ce qui traduit le fait que l'exercice d'une activité permet de se prémunir contre la pauvreté. Lorsqu'on se restreint uniquement aux pauvres, le chômage reste un phénomène plus urbain que rural et affecte moins les femmes que les hommes. Chez les non pauvres également, le chômage demeure urbain, cependant il touche plus les femmes que les hommes.

Au total, le chômage et le sous-emploi sont deux phénomènes qui entretiennent grandement la pauvreté au Cameroun notamment chez les jeunes. Phénomènes liés à la crise économique et ses corollaires tels la réduction du train de vie de l'Etat. Cependant l'Etat a initié en collaboration avec les bailleurs de fonds et des organismes de coopération des stratégies de réduction de la pauvreté avec un point particulier sur le secteur relatif à l'emploi pour une insertion facile des jeunes dans les milieux professionnels.

## **CHAPITRE II :      ACTION DE L'ETAT DANS LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES.**

En matière de la promotion de l'emploi des jeunes au Cameroun, l'Etat a adopté une approche participative impliquant divers acteurs sociaux.

Les institutions étatiques, les populations, les organisations de la société civile sans oublier les principaux partenaires que sont les bailleurs de fonds, chacun ayant participé à sa

manière à l'élaboration de la stratégie de lutte contre le chômage et la promotion de l'emploi des jeunes.

### **A- La promotion de l'emploi**

La schéma de la promotion de l'emploi des jeunes nous permet de remarquer la participation de :

#### ***Les ministères***

Les rencontres ministérielles liées à l'élaboration du DSRP (Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté) avaient regroupé en avril 2002, ceux jugés les plus concernés par la lutte contre la pauvreté tels les Ministères de finances, la santé publique, l'éducation, l'agriculture, l'administration territoriale, la ville, etc surtout par leur statut de pourvoyeurs de fonds ou de cuvette de recrutement des jeunes (éducation, santé, agriculture).

#### ***Les consultations participatives***

Les populations à travers leurs représentants ont été consultées en Mars-Avril 2000 et Janvier 2002 dans le pays. Chacun s'était exprimé sur la pauvreté et les mesures de lutte. Ainsi, de nombreuses informations ont été collectées tant chez les ruraux que chez les citoyens afin d'élaborer le DSRP.

#### ***Les organisations de la société civile***

En réalité, les organisations de la société civile ont été impliquées dans l'élaboration du DSRP. Elles ont initié et organisé des ateliers pour les propositions du document. En effet, elles ont été présentes aussi bien dans les équipes ayant conduit les consultations participatives que les personnes ou structures ayant participé aux réunions de consultation ou de restitution des consultations.

#### ***La participation des partenaires de développement***

Qu'ils soient observateurs ou acteurs à part entière, les bailleurs de fonds et les organismes de coopération ont été impliqués dans l'élaboration de la DSRP.

En tant qu'observateurs, ils ont été invités lors des réunions de lancement ou de réflexions, voire les semaines de restitution du DSRP en Avril 2000 et janvier 2002. En tant qu'acteur, ils ont fortement influé l'élaboration du document de part les commentaires et surtout leurs suggestions qui ont grandement été pris en compte.

## **B) Les stratégies de promotion de l'emploi**

### **1) Les programmes prévus**

Parmi les pièces maîtresses de la stratégie sociale au Cameroun, le renforcement et la valorisation des ressources humaines constituent le fondement. De ce fait, un accent particulier est mis sur le secteur informel et sur la promotion de l'auto emploi en vue de l'intégration des jeunes dans l'effort du développement.

Cette tâche a été confiée au PADER (Programme d'Appui au Développement des Emplois Ruraux) depuis l'année 2003 qui devrait former et installer en auto emploi des jeunes susceptibles de travailler dans divers domaines.

En fonction des besoins réels du marché, l'Etat devrait renforcer la pro finalisation de l'enseignement au niveau secondaire et universitaire.

La promotion de l'auto emploi en faveur des pauvres a amené l'Etat à :

- ▶ Finaliser et adopter la déclaration de la politique nationale de l'emploi.
- ▶ Mettre en place un observatoire national de l'emploi.
- ▶ Favoriser le développement des PMI/PME.

Tous les programmes et mesures appliquées permettront d'améliorer de façon significative la situation des jeunes par rapport au phénomène de sous-emploi et du chômage.

### **2) Structures de promotion de l'emploi**

Du fait du chômage, consécutif au gel des rendements dans la fonction publique, à la faillite des sociétés parapubliques et privées, les pouvoirs publics ont favorisé la création des structures qui devraient faciliter la promotion de l'emploi.

C'est ainsi qu'à côté des structures publiques formelles, il faut ajouter les structures informelles qui sont tout aussi efficaces.

#### ***Les canaux formels***

En plus des bureaux de main d'œuvre (BMO), l'Etat a créé le Fond National de l'Emploi (F.N.E) au début des années 1990 ayant pour mission principale la promotion de l'emploi pour lutter contre le chômage de plus en plus importante. A côté de ces structures, l'Etat a ajouté le concours d'entrée dans les écoles de formations donnant directement accès à la fonction publique.

Il faudrait ainsi impliquer les bureaux privés de la main d'œuvre qui prennent de plus en plus de l'ampleur car sollicités par les structures privées dans le recrutement pour l'emploi des jeunes.

### ***Les canaux informels***

Il existe aussi des canaux informels, tout aussi efficaces qui permettent aux jeunes de rechercher voire trouver de l'emploi. C'est ainsi qu'ils passent directement auprès des employeurs pour la majorité (53,5%, ECAM II, INS), soit par des parents ou par des relations (32,9%) et tout aussi par d'autres moyens (10,6%).

En réalité, les résultats de l'enquête ECAM, INS montrent que le FNE et le BMO qui sont des instruments mis en place par les pouvoirs publics pour favoriser la rencontre de l'offre et la demande ne jouent qu'un rôle marginal.

### **3) La promotion de l'auto emploi**

Au Cameroun comme dans la plupart des pays en voie de développement, la pauvreté et le chômage sont un phénomène d'abord rural. De plus, ce secteur qui domine l'économie nationale demeure le fondement de la stratégie de développement du pays.

Dans sa politique de maintien de la croissance forte et durable, le programme du gouvernement prévoit d'appuyer les opérateurs pour favoriser la production. :

- L'appui à la modernisation de l'appareil de production par la facilitation des financements à moyen et à court terme et le renforcement des ressources humaines grâce à des rénovations dans la formation professionnelle. Les jeunes devraient avoir la possibilité et des facilités afin de bénéficier des financements ; de ce fait, ils doivent s'organiser en vue d'élaborer des projets de développement pouvant être financés.

- Le programme national de micro finance. Ce programme vise l'amélioration de l'accès des ruraux aux institutions de micro finance.

Un accent particulier est mis sur le secteur informel considéré depuis comme une stratégie de lutte contre le chômage. La plupart des agents économiques de ce secteur sont des jeunes, d'où une place importante réservée à l'auto emploi.

En réalité, la priorité est accordée aux programmes pouvant permettre l'insertion d'un grand nombre de jeunes, surtout les diplômés. Exemple : la promotion des activités génératrices de revenus de l'auto emploi en faveur des pauvres et des jeunes.

La consolidation desdits programmes ne peut se faire en majorité que s'il y a adéquation formation emploi. De ce fait, les programmes prioritaires du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle se présentent comme l'objectif primordial pour le gouvernement malgré que ses effets semblent être limités surtout pour la tranche des jeunes de 18 à 30 ans. Le développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, l'amélioration de la gestion de la gouvernance dans le système éducatif, la mise sur pied d'un réseau bâti sur les technologies de l'information et de la communication, la qualité et la pertinence des formations dans les universités concourent au plein épanouissement et à l'insertion socioéconomique des jeunes et à la réduction du développement du secteur informel dans les grandes métropoles.

Les résultats de ces programmes ne sauraient être satisfaisants que s'il y a une réelle prise en compte des filles, notamment des jeunes femmes et autres victimes de la marginalisation sociale (enfants de la rue, handicapés et autres). De ce fait, l'Etat entend :

Promouvoir l'éducation non formelle de la femme et de la jeune fille.

Renforcer les capacités des acteurs de terrain dans les domaines de la promotion de la femme, dans le cadre des structures spécialisées (Centre de promotion de femme et Centre de technologies appliquées).

Réhabiliter les institutions de rééducation des enfants handicapés, promouvoir les secteurs sociaux en milieu ouvert en faveur des mineurs ayant besoin d'une protection sociale.

### **CHAPITRE III :      LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

#### **A) Le rôle des ONG dans la promotion de l'emploi.**

Au seuil du troisième millénaire, les organisations non gouvernementales deviennent de plus en plus des structures non négligeables dans la promotion de l'emploi et le développement social.

A la suite des difficultés et parfois des échecs de l'aide publique et de la baisse des crédits par les finances internationales, les ONG sont devenues et ont même paru comme un espoir ; l'apport des ONG se devrait alors de se mesurer avant tout à leur capacité de favoriser une orientation politique du développement, de constituer un relais indispensable dans l'organisation de la vie sociale et du dialogue entre le pouvoir et le peuple.

Dans une commune mesure, les ONG dans les pays en développement ont pour but soit :

- La création des groupements de base et leur soutien au moyen de fourniture de service (formation par exemple) leurs acteurs dans un lieu déterminé sont souvent temporaires.

- La constitution en association ou fédération des groupements de base : Elles permettent à leurs adhérents, généralement recrutés dans les milieux pauvres de faire entendre leur voix là où se décident les politiques de développement du pays. Tout en fournissant des services (formation, comptabilité), elles agissent parfois en tant qu'intermédiaires vis à vis des gouvernements et les bailleurs de fonds étrangers.

Au Cameroun en particulier, plus d'une centaine d'ONG régulièrement inscrites sont dénombrées avec cette particularité qu'elles sont de part leurs orientations et spécialisations diversifiées,; chacune intervenant dans un domaine bien précis.

La véritable dynamique que constituent les ONG camerounaises eu égard à leur effectif, leur coopération avec les ONG du nord, les agences d'aide au financement, leur action sur le terrain ont fait d'elles un réel partenaire de l'Etat : En effet, les années 1980 sont marquées par une crise économique qui a favorisé la réduction des dépenses budgétaires d'où la participation plus importante des populations au financement et au fonctionnement des services jusqu'alors publics et aux investissements productifs. On voit alors le parti que le gouvernement est susceptible de tirer des ONG.

Se fondant sur leur avantage de savoir et pouvoir mobiliser les ressources humaines et financières, le gouvernement a développé des stratégies de séduction. Telle a été la raison des consultations et réunions avec les ONG pour l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté (DSRP).

En ce qui concerne le cas spécifique du DSRP, les ONG tendance jeune ont participé comme nous l'avons vu précédemment aux consultations, enquêtes et ont présenté leurs propositions pendant l'élaboration dudit document au gouvernement. Bien plus, des ateliers de réflexion réunissant plusieurs responsables ou représentants des ONG d'appui et d'insertion socioprofessionnelle des jeunes se sont développés.

En réalité, la majorité de ces organisations participent plus à l'orientation, la formation des jeunes vers les secteurs susceptibles de créer les emplois et surtout dans leur prise de conscience du fait que la promotion et création des petits métiers ou des micro entreprises est en ce moment le seul moyen de lutte contre le chômage. De ce fait, les jeunes, compte tenu de

leur formation professionnelle devront être créatifs et volontaires et professionnels dans leur secteur d'emploi respectif.

## **B) Evaluation du programme et propositions**

### **1) Evaluation**

Il ressort après toutes ces analyses que l'application de la politique nationale du gouvernement en matière d'emploi reste encore assez timide. L'implication de plusieurs acteurs dans la mise en pratique des dites stratégies a créé une sorte de lourdeur du système, un manque de transparence dans la gestion des ressources financières allouées au secteur de l'emploi. Plus dur encore, le point d'achèvement initié par les institutions de BRETTON WOODS envers les pays dits pauvres très endettés n'ayant pas abouti, les fonds qui devraient leur être alloués n'ont pas été débloqués, ce qui a eu une incidence directe sur les programmes de financement des micro projets.

### **2) Propositions en faveur de l'emploi des jeunes.**

Plusieurs mesures sont proposées dans le DSRP, mais le document ne montre pas comment ces stratégies vont impliquer directement les jeunes. Les programmes et projets qui ont été retenus dans le document et approuvés pour le financement PPTTE devraient intégrer les propositions en faveur de l'emploi des jeunes.

Le gouvernement devrait entre autres propositions améliorer le système éducatif en y intégrant la stimulation de l'esprit de créativité et d'entreprise individuelle, en développant la formation personnalisée et tenir compte des réalités de l'environnement et des secteurs à fort teneur d'emplois, tout en encourageant les filles à s'orienter vers les filières scientifiques et techniques.

En créant des centres de formation aux petits métiers générateurs de revenu, l'Etat devrait alors susciter auprès des bailleurs de fonds la mise en place des lignes de crédits destinés au financement des activités génératrices de revenus des jeunes.

Faire de l'agriculture une activité rémunératrice et rendre la vie plus attrayante dans les zones rurales. Ceci devrait passer par l'acquisition des terres par les jeunes auprès des communautés et municipalités.

Dans la promotion de l'élimination de toutes les formes de violences et discriminations à l'égard des jeunes filles et femmes, l'Etat serait un vecteur de renforcement des capacités de la femme dans le cadre des structures spécialisées.

Les associations, les ONG, les programmes sur la jeunesse, en proposant les activités progressives et attrayantes fondées sur des centres d'intérêt du jeune devraient aider ceux-ci à développer les aptitudes nécessaires pour l'amélioration des conditions de vie dans la société.

## **CONCLUSION**

Le Cameroun comme la plupart des pays en développement, caractérisé par une croissance vertigineuse de sa population fait face à une situation sans précédent entre la demande et l'offre d'emploi : une grande tranche de jeunes diplômés tout comme ceux ayant un faible niveau de scolarisation sont confrontés au chômage. L'incapacité de l'Etat du fait de la récession économique à pouvoir octroyer l'emploi aux jeunes, accentuée par l'inadéquation entre formation, éducation et emploi a favorisé le foisonnement du secteur informel, ultime recours des jeunes pour la satisfaction de leur besoin socioéconomique. Soucieux de l'avenir des jeunes, les pouvoirs publics, avec la collaboration des institutions internationales, appuyés par la société civile ont mis sur pied des programmes d'emploi pour ces derniers, principalement la promotion de l'auto emploi en milieu urbain.

Malgré les atouts en matière d'éducation, une refonte du système a été mis sur pied par une professionnalisation de l'enseignement en vue de la formation des jeunes suivant les besoins réels du marché, renforcé par le financement des microprojets.

En définitive, les ONG constituent un maillon essentiel dans la consolidation desdits programmes. Elles forment, orientent et favorisent l'éclosion d'une nouvelle vision des jeunes en matière de développement socioéconomique sous l'impulsion de l'Etat, des bailleurs de fonds avec qui elles entretiennent une étroite collaboration.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Ouvrages Généraux :**

**KENGNE FODOUOP (F) :** Les petits métiers de rue Et l'emploi ; le cas de Yaoundé.

Yaoundé éd SOPECAM, 1991

**MORISSON (C)** sous la direction de: Micro entreprises et cadre institutionnel dans les pays en développement. OCDE Paris, 1994

**WARNIER (J.P) :** L'esprit d'entreprise au Cameroun. Ed Karthala, Paris, 1993.

### **Ouvrages spécialisés :**

**NGAHAN T (J de R) :** L'expansion des téléboutique : un phénomène remarquable dans le Nord-ouest de Yaoundé . Mémoire de maîtrise. Université de Ydé I, 1988

**NGAHAN T (J de R) :** Espaces géographiques Et télécommunications ; Projet de Thèse. Université de Ydé I, 2001.

**INST :** Deuxième enquête Camerounais auprès des ménages : pauvreté et marché du travail au Cameroun en 2001, résultats de l'ECAM II, 2002.

**ZINGUI MESSOMO (x) :** Analyse critique du document de stratégie de réduction de la pauvreté pour une meilleure intégration de la jeunesse. GTZ-SEP, 2004.

**NATIONS UNIES :** Pour que les engagements aient un sens : Guide pour aider les jeunes à évaluer la politique de la jeunesse dans leur pays. Octobre 2004.

**JEUNESSE HORIZON :** Cultures, sociétés et politiques sociales en Afrique face aux défis de la mondialisation, colloque sur l'Afrique Face aux défis de la mondialisation ; Yaoundé Août 2000.

**JEUNESSE HORIZON :** La prise en compte de l'approche genre dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté : le cas du Cameroun ; Yaoundé, Dec 2004.